



Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Territoire-de-Belfort

Dernière modification le 16 mars 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [03 84 90 30 40](tel:0384903040) (tel:0384903040)

Fax : [03 84 90 30 41](tel:0384903041) (tel:0384903041)

Courriel : sdap.territoire-de-belfort@culture.gouv.fr (mailto:sdap.territoire-de-belfort@culture.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Place de la Révolution française
90000 Belfort

Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

Responsable(s)

- **Cheffe de service, architecte des Bâtiments de France**
Séverine WODLI